



COMPTES ANNUELS

Telmah - "Tendez la main à l'handisport"

**Chez Sidamo
1 rue des Gailletrous
Ancienne Gare
41260 La Chaussée Saint Victor**

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020

Le 25/05/2021

SOMMAIRE

Bilan	3
Compte de résultat	4
Annexes aux comptes annuels et détails explicatifs	

BILAN

En euros	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	400	178	222	355
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	400	178	222	355
Stocks et en-cours	926		926	926
Créances	-	-	-	1 210
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	38 974		38 974	38 693
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
TOTAL ACTIF D'EXPLOITATION (II)	39 900	-	39 900	40 829
TOTAL GENERAL (I à II)	40 300	178	40 122	41 184

En euros	31/12/2020	31/12/2019
	Net	Net
PASSIF		
Fonds propres		
Dotation initiale non consommable	10 000	10 000
Autres réserves	29 962	19 157
Report à nouveau		
Excédent ou déficit	- 1 224	10 806
TOTAL SITUATION NETTE (I)	38 738	39 963
Fonds reportés /dédiés		
Provisions		
Dettes fournisseurs	1 384	1 221
Autres dettes		
TOTAL (II)	1 384	1 221
TOTAL GENERAL (I à II)	40 122	41 184

COMPTE DE RESULTAT

En euros	31/12/2020	31/12/2019
	selon ANC 2018-06	selon ANC 2018-06
	Total	Total
PRODUITS D EXPLOITATION		
VENTES DE BIENS ET SERVICES	240	45 578
Vente de biens annexes	240	2 520
dont vente de dons en nature	240	2 520
Services facturés pour participation aux événements		43 058
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS		
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	25 965	37 960
Dons reçus / particuliers	8 945	21 130
Dons reçus / entreprises	17 020	16 830
AUTRES PRODUITS		
TOTAL (I)	26 205	83 538
CHARGES D EXPLOITATION		
Achats de marchandises		3 276
variation de stock		926
Autres achats et charges externes	3 917	27 003
Aides financières	23 379	43 284
impôts et taxes		
Salaires et charges sociales		
Dotations aux amortissements	133	45
Report en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL (II)	27 429	72 732
RESULTAT D EXPLOITATION (I) - (II)	- 1 224	10 806
RESULTAT FINANCIER (III)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I) - (II) + (III)	- 1 224	10 806
RESULTAT EXCEPTIONNEL (IV)		
EXCEDENT / DEFICIT DE L'EXERCICE (I) - (II) + (III) + (IV)	- 1 224	10 806
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	65	364
Prestations en nature	2 997	2 611
Bénévolat	0	3 814
TOTAL	3 062	6 789
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	1 000	0
Prestations en nature	2 062	2 975
Personnel bénévole		3 814
TOTAL	3 062	6 789

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Le fonds de dotation « Telmah » – « Tendez la main à l'handisport », régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008, a pour objet :

- Toute action ayant pour objectif de rendre accessible au plus grand nombre le sport pour les personnes handicapées
- La promotion et la facilitation de la pratique des activités physiques et sportives par les personnes handicapées, l'organisation de manifestations sur le territoire de la région centre destinées à promouvoir et diffuser le sport handicapé

A ce titre, le fonds de dotation est susceptible de recevoir des dons de la part d'entreprises et de particuliers et est habilité à délivrer des reçus fiscaux.

**1. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX, MÉTHODES D'ÉVALUATION,
COMPARABILITÉ DES COMPTES ET FAITS MAJEURS
CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les conventions générales comptables, définies par les règlements ANC2018-06 et ANC2014-03 consolidés, relatifs aux dispositions comptables réglementaires applicables aux associations, dont le respect du principe de prudence, ont été appliquées à partir du 1^{er} janvier 2020.

Les modifications apportées par ce nouveau règlement sont listées dans le paragraphe changement de méthode.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur. Conformément aux dispositions du PCG art 833-2 et 834.2 sur les informations à mentionner dans l'annexe, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie de Coronavirus.

La méthode de base généralement retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice comptable couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Le total du bilan avant affectation du résultat s'élève à 40 122 €.

Le déficit de l'exercice s'élève à 1223.86 €.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 25 mai 2021

FAITS MARQUANTS

L'année 2020 a été un exercice marqué par la pandémie de COVID-19 qui n'a pas permis d'organiser les événements (galas et défis) qui génèrent habituellement des dons.

De la même manière, les projets sportifs ont été décalés et les demandes de soutien ont été moins importantes.

CHANGEMENTS DE METHODE

CHANGEMENTS COMPTABLES LIES A UN CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE

Il a été mis en application, à compter du 1^{er} janvier 2020, le nouveau règlement comptable applicable aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, le règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les projets de défis pour 2020 ont été décalés en raison de la situation sanitaire.

Dès que la situation sanitaire le permettra, ils seront réactivés.

En attendant, l'envoi de newsletters et la mise à jour du site internet permettront de rester visibles et de collecter des dons.

Les demandes de financement étudiées en 2021 s'orientent principalement sur des demandes de matériel pour des activités de plein air (vélos...).

Sont joints :

- Notes explicatives numérotées de 1 à 7
- Tableau ANNEXE 1 VARIATION DES FONDS PROPRES
- Tableau ANNEXE 2 COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES
- Tableau ANNEXE 3 ETAT DETAILLE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

<u>Note n°</u> (ou N/A ou N/S)	<u>Rubrique</u>
	1. Bilan actif
1	Actif immobilisé
N/A	Stocks et en-cours
N/S	Créances
N/A	Valeurs mobilières de placement
2	Disponibilités
N/A	Produits à recevoir
N/A	Charges constatées d'avance
N/A	Charges à répartir
	2. Bilan passif
3	Fonds Propres
N/A	Provisions
N/A	Fonds dédiés
N/A	Charges à payer
N/A	Produits constatés d'avance
4	Autres dettes
	3. Charges d'exploitation
5	Commentaires sur les charges d'exploitation
	4. Produits d'exploitation et exceptionnels
6	Commentaires sur les produits d'exploitation et exceptionnels
	5. Engagements restants à réaliser
N/A	Commentaires sur engagements restants à réaliser
N/A	6. Portefeuille-titres
7	7. Contributions volontaires
N/A	8. Engagements financiers
8	9. Régime fiscal du fonds Telmah

NOTE N° 1

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont constituées par du matériel informatique, mis à disposition du secrétaire du fonds de dotation.

Montant : 400€

La durée d'amortissement est de 3 ans et le mode est linéaire.

NOTE N° 2

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

NOTE N°3

FONDS PROPRES

Les mouvements affectant cette rubrique sont représentés dans le tableau ANNEXE 1. Le seul mouvement de l'exercice est composé de l'affectation de l'excédent de l'exercice précédent, soit 10 806 €.

NOTE N° 4

AUTRES DETTES

Cette rubrique inclut :

- Les honoraires du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 soit 1 100 € TTC
- La facture à recevoir pour l'utilisation d'une licence Office

NOTE N° 5

COMMENTAIRES SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION DU FONDS TELMAH

En l'absence d'organisation de manifestations, les charges d'exploitation sont principalement constituées par des frais de fonctionnement

NOTE N° 6

COMMENTAIRES SUR LES PRODUITS DU FONDS DE DOTATION TELMAH

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation les plus significatifs ont été enregistrés sur :

1. Collecte	8 370 €
2. Dons reçus des particuliers	575 €
3. Dons reçus des entreprises	17 020 €
4. Ventes de calendrier	240 €

Le compte d'emploi des ressources des dons figure en TABLEAU ANNEXE 2.

NOTE N° 7

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Elles correspondent aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par le fonds.

La valorisation des contributions s'effectue selon deux méthodes :

1. les contributions en travail sont valorisées aux tarifs horaires du personnel y compris les charges sociales afférentes
2. les contributions en biens ou services sont valorisées au prix de marché

Ces contributions sont de trois natures : en travail, en biens et en services. Elles sont détaillées sur le TABLEAU ANNEXE 3.

NOTE N° 8

REGIME FISCAL DU FONDS DE DOTATION TELMAH

Le Fonds de dotation Telmah n'est, en l'état actuel de son fonctionnement et de son patrimoine, soumis à aucune imposition particulière.

	01/01/2020	Augmentations ou dotations	Répartition ou diminution	31/12/2020
Dotation initiale en capital	10 000.00			10 000.00
Autres réserves	19 156.22	10 805.50 (1)		29 961.72
Résultat de l'exercice	10 805.50	- 1 223.86	10 805.50	- 1 223.86
				-
				-
				-
TOTAL	39 961.72	9 581.64	10 805.50	38 737.86

(1) : Dont 10805.50 € d'affectation de l'excédent 2019

ETAT DES DONNS RECUS PAR LE FONDS DE DOTATION**I. RESSOURCES GENEREES PAR LE FONDS DE DOTATION****A. PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES**

Ventes de calendrier/photos

240 €

B. COLLECTE

Montant des fonds collectés sans droit de reprise

8 370 €

C. DONNS**1. DONNS EN ESPECES**

Montant des dons en espèces ayant donné lieu à délivrance de récépissés fiscaux CERFA présentés à l'appui de la comptabilité du fonds de dotation

17 595 €

2. DONNS EN NATURE

Montant des dons en nature ayant donné lieu à délivrance de récépissés fiscaux CERFA présentés en contributions volontaires au pied du compte de résultat

2 062 €

D. PARTICIPATIONS EVENEMENTS

Montant des fonds collectés dans le cadre d' actions de communication

- €

ETAT DES CHARGES SUPPORTEES PAR LE FONDS DE DOTATION**A. ACTIONS ENGAGEES EN 2020 AU PROFIT DU SPORT HANDICAP**

Frais engagés pour le colloque, la communication sur les défis	725 €
Relations publiques	- €
Partenariat sportif et associatif	9 029 €
Droits d'auteurs	- €
Subventions versées aux sportifs	14 350 €
TOTAL	24 104 €

24 104 €

B. AUTRES CHARGES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DOTATION

Frais de déplacements	1 478 €
Frais bancaires et d'actes	59 €
Autres charges courantes non liées à des actions	1 789 €
TOTAL	3 326 €

3 326 €

RECAPITULATION DES ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT 2020

A+B	PRODUITS REALISES PAR LE FONDS DE DOTATION	26 205 € (+)
C+D	CHARGES SUPPORTEES PAR LE FONDS DE DOTATION	27 430 € (-)
	RESULTAT 2020	- 1 225 € (=)

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE TRESORERIE

TRESORERIE INITIALE	01/01/2020	37 615 € (+)
CAISSE	01/01/2020	1 078 € (+)
PRODUITS REALISES PAR LE FONDS à l'exception des éventuels dons encaissés sur 2021 mais relatifs à 2020		26 205 € (+)
CHARGES SUPPORTEES PAR LE FONDS		27 430 € (-)
PRODUITS ENCAISSES EN 2020 LIES A DES DONNS 2019		1 200 € (+)
CHARGES PROVISIONNEES AU 31/12/2019 ET DECAISSEES SUR L'ANNEE 2020		1 211 € (-)
CHARGES COMPTABILISEES NON DECAISSEES AU 31/12/2020		1 384 € (+)
ACQUISITION DE MATERIEL		- € (-)
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		133 € (+)
TRESORERIE FINALE	31/12/2020	38 975 € (=)

Poste	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Variation
(1) A l'initiative de la société Sidamo Sas			
Personnel bénévole	1 997	3 814	-1 817.00
Divers intervenants	1 997	955	
Mme Coudriau	-	986	
Mr Nguyen	-	1 873	
Mise à disposition gratuite de biens	1 065	2 133	-1 068.00
(3) Dont fournitures de matériel pour le ga	-	1 769	
(2) Dont locaux de l'ancienne gare	1 000	N/s	
Dont Dons en Nature	65	364	
Prestations en nature	-	842	-842.00
Dont frais d'entretien			
Dont frais de communication	-	842	
Total	3 062	6 789	-3 727.00

(1) : une convention cadre a été conclue entre le fonds Telmah et la société Sidamo. Cette convention a pour objet la mise à disposition de personnel afin notamment de mettre en place la création d'outils de communication d'un site internet ainsi que l'organisation de réunions.

(2) : Siège social mis à disposition à titre gracieux

(3): en fonction de la valorisation sur les factures